



## Les offres de formations et de prestations

*Becker Jean Claude*

Les formations et les prestations sont spécialisées dans le champ de l'éducation et de l'inclusion sociale et s'adressent ainsi à

- Tous les services sociaux, établissements médio-socio-éducatifs, institutions et collectivités publiques ou privées
- Employant des professionnels dans les champs précités
- Ainsi qu'aux instituts, organismes de formation, associations désireuses d'utiliser mes compétences de formateur et/ou consultant dans le cadre de leur plan de formation ou d'accompagnement appliqué à une recherche action.

### I. Les formations

#### **1.1 *Pratiquer son métier dans une perspective éthique :***

- Approche de la philosophie pratique de l'éducation et de l'insertion -

#### **Intitulés des thématiques**

Le mode d'exercice et la gestion individuelle de la place, du rôle et de la fonction de chacun dans une équipe professionnelle ;  
comment progresser ensemble vers une meilleure maîtrise des postures et positions professionnelles et éviter celles qui ne relèvent pas d'une logique professionnelle ?

<p>La place de l'utilisateur (enfant, adolescent et famille) dans le cadre d'un accompagnement éducatif.</p> <p>Comment redonner une position de véritable acteur à l'utilisateur dans tout type d'accompagnement ou projet éducatif individuel</p>	
<p>Comment caractériser une action de nature explicitement éducative : les critères et le choix des actions -</p>	
<p>La place de l'utilisateur (enfant, adolescent et famille ) dans le cadre d'un accompagnement éducatif.</p> <p>Comment redonner une position de véritable acteur à l'utilisateur dans tout type d'accompagnement ou projet éducatif individuel</p>	
<p>Philosophie et éthique de l'éducation</p> <p>L'histoire de l'enfance. L'histoire de l'éducation - les différentes conceptions philosophiques de l'éducation à travers les âges</p>	

## 1.2 ***Méthodologie et techniques fondamentales***

<p><b>Intitulés des formations</b></p>	<p>Nombre d'heures</p> <p>Jours /modules</p>
<p>Les enjeux et la maîtrise d'une écriture professionnalisée ; application à différents types de productions écrites</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les écrits professionnels : une exigence qualitative nécessaire (<b>Programme E1</b>)</li> <li>• Le signalement d'enfants en danger (<b>Programme E2</b>)</li> <li>• Le rapport ou le bilan d'observation, d'évolution , d'évaluation , de synthèse (<b>Programme E3</b>)</li> <li>• Les " enquêtes sociales" des services sociaux ( <b>Programme E4</b>)</li> <li>• Les " enquêtes" ou "rapports" à la demande des magistrats (<b>Programme E4</b>)</li> </ul>	<p>Programme E1: 18 heures</p> <p>Programme E2 : 18h(E1) +12h</p> <p>Programme E3: 18h(E1) +12h</p> <p>Programme E4: 18h (E1 +12h</p> <p>Programme E5: 18h(E1)+ 12h</p>

L'entretien : une haute technicité à maîtriser pour conduire les échanges, analyser et mener l'action ; application à différents types d'entretien	2x2 jours (24h)
<b>La conduite des réunions d'analyse et d'évaluation de situation ou des réunions de synthèse</b> <i>(Cette formation inclut un apport méthodologique sur l'analyse de situation et la méthodologie d'élaboration d'une problématique)</i>	2x2 jours (24h)
<b>Les techniques de communication</b> (Programme M1) appliquées à <ul style="list-style-type: none"> <li>la médiation sociale et culturelle (programme M2)</li> <li>L'accueil des personnes témoignant d'un comportement violent et agressif (Programme M3)</li> <li>La communication et l'accueil téléphonique (Programme M4)</li> </ul>	Programme M1 : 2 jours (12h) Programme M2: (12h prog.M1) + 18h ( 3 jours) : (12h prog M1) + 12h (2 jours) Programme M3 : (12h pro.M1) + 6 heures 1 jour
<b>Savoir rédiger des comptes rendus de réunion ou d'entretien</b> exploitables, des notes de synthèse communicables (Programme C1)	3 jours ( 18 heures)

### ***1.3 L'élaboration et la conduite des projets de service ou d'établissement***

<b>Intitulés des formations</b>	Durée, Modules Nombres de jours et d'heures
<b>Comment conceptualiser, formaliser, piloter et évaluer un projet d'établissement ou de service</b> <i>-conformément au cadre de mission fixé et aux exigences du cadre législatif posé</i>	5 jours
<b>Comment élaborer un projet associatif pour assurer une politique; définir un cadre de référence;</b> proposer un outil de fédération des établissements	5 jours
<b>Comment élaborer un référentiel de service ou un cadre de mission ;</b>	3x2 jours

Véritable support de cohésion entre l'ensemble des acteurs professionnels et d'une pratique sociale cohérente	
<b>Comment concevoir un véritable rapport d'activité de direction, d'établissement, de service :</b> Évaluer les services rendus, identifier les problématiques ; prévoir les besoins	2x2 jours
L'évaluation interne de la population bénéficiaire des services et de la qualité des prestations offertes par l'établissement ou le service - <i>intéressant comme étape préalable à l'élaboration du projet d'établissement ou encore en vue d'un projet de réorientation de la structure (restructuration)</i>	Dépendra de la taille de l'établissement et du niveau d'exigence attendu quant à l'évaluation des prestations (et selon le nombre de critères qualitatifs)
<b>L'accompagnement à l'élaboration d'une restructuration d'un établissement</b> au niveau de ses missions, des orientations et des prestations offertes	
L'éducateur et ou l'animateur de quartier : l'approche des jeunes en difficulté et la conception d'un mode d'accompagnement	2x2 jours
La médiation sociale et culturelle, un moyen de gérer les conflits	3 jours

### ***1.4 Accompagner les personnes et les familles***

<b>Intitulés des formations</b>	Durée, Nombres de jours et d'heures Modules
<b><i>Construire un projet individualisé associant activement la personne accompagnée et sa famille ;</i></b> le moyen pour conduire avec rigueur un accompagnement éducatif, pédagogique ou thérapeutique finalisé	5 jours - 30 heures sur un ou plusieurs modules

<p><b>La fonction de référent</b> : être garant des décisions prises et de la qualité des prestations de services offertes dans le cadre d'un projet élaboré dans une logique de <b>co-éducation</b></p>	<p>4 jours : 18 heures sur un ou deux modules</p>
<p><b>Formation à l'accompagnement des professionnels chargés du décrochage scolaire</b></p>	<p>3x2 jours</p>
<p><b>L'action éducative en Internat ou résidence scolaire</b> : un concept et des méthodes à repenser ; des pratiques à innover</p>	<p>5 jours : 30 heures sur un ou plusieurs modules</p>
<p><b>Prévenir la désinsertion sociale</b> : accompagner précocement les personnes et les familles sur des projets réalistes contractualisables</p>	<p>4 jours : 18 heures sur un ou 2 modules</p>
<p><b>Repositionner les parents dans leur fonction parentale</b> comme acteurs de la conduite d'un projet pour leur enfant ( Il sera également pris en compte les caractéristiques culturelles notamment kanak dans le mode d'association des différentes personnes selon leur place, leur rôle et leur fonction)</p>	<p>2 à 3 jours selon les thématiques - session en un seul module</p>
<p><b>L'éducateur et ou l'animateur de quartier</b> : L'approche des jeunes en difficultés et la conception d'un mode d'accompagnement</p>	<p>24 heures en 4 jours sur 1 ou 2 modules</p>
<p><b>L'intervention à domicile</b> : en légitimer la pertinence ; se référer à des principes éthiques, la conduire pertinemment</p>	<p>3 jours ; un seul module</p>
<p><b>Primo entretien avec des personnes fragilisées ou vulnérables ou victimes d'un trauma</b> L'entretien spécifique avec ces personnes et préparation à l'engagement vers une orientation ou consultation spécialisée</p>	<p>2x2 jours ; 24 heures en deux modules</p>
<p><b>L'accompagnement spécifique de l'animateur et/ou de l'éducateur de rue dans des zones sensibles</b> Concevoir une démarche de prévention , installer une relation, innover et mettre en œuvre des réponses opérationnelles</p>	<p>2x2 jours ; 24h en deux modules</p>
<p><b>L'accompagnement dans le cadre d'une aide éducative en milieu ouvert</b> (service social, AED, AEMO..)</p>	<p>2x2 jours : 24h en deux modules</p>

Les distinctions des différents cadres d'intervention ; conception et méthode éducative d'accompagnement spécifique en milieu ouvert	
<b>La prévention et le traitement du harcèlement en milieu scolaire</b> : la compréhension du phénomène ; les différentes formes de harcèlement ; le cadre juridique - la mise en place d'une démarche de prévention et le traitement des situations de harcèlement	3x2 jours
<b>La formation à une approche pédagogique d'apprentissage individuelle ou collective des enseignants en direction des élèves</b> témoignant des difficultés (difficultés sociales, personnes en situation de handicap, déficience ....)	à identifier avec l'établissement ou l'institution en demande

### ***1.4 Des spécificités professionnelles ou des publics ciblés - des techniques appliquées***

<b>Intitulés des formations</b>	Nombres de jours, d'heures,
<b><i>L'accompagnement des jeunes majeurs en tribu à la réflexion portant sur leur projet de vie et d'insertion</i></b> , la consolidation de leur identité au sein d'une société "galopante" , à l'inscription d'une démarche de créativité ou d'entreprise adaptée au fonctionnement de la société kanak et se positionner comme " plus-value " pour l'ensemble de l'environnement social calédonien.	Dépendra du type de jeunes, du type de demande à analyser Préalablement avec les jeunes
<b><i>Le club ou les équipes de prévention spécialisée de rue en milieu urbain</i></b> (Grand Nouméa) ; un projet éducatif spécifique respectueux du cadre légal Une démarche de contractualisation avec les personnes	5 jours en deux modules
<b><i>La formation des éducateurs en milieu scolaire</i></b> (modules de la formation du nouveau diplôme NC )	Dépendra des modules de formation

<i>J'ai participé aux travaux dirigés par la DFPC et portant sur le référentiel métier et sur la certification : mise en place du diplôme</i>	
La formation des éducateurs en milieu scolaire (formation continue) formation initiale de base pour les éducateurs débutants ou entrant dans le métier	2 x 3 jours
<b>La formation des assistantes maternelles</b> dans le cadre des services de protection de l'enfance Formation à l'observation, au quotidien, l'analyse et à la gestion des situations délicates Un équilibre à trouver entre proximité et distance, comportement de type parental et position distincte des parents légitimes. La gestion de l'autorité	5 jours
<b>L'éducateur en milieu ouvert</b> dans le cadre de l'exercice des mesures (administratives ou judiciaires)	2x2 jours
<b>L'éducateur et ou l'animateur de quartier :</b> L'approche des jeunes en difficulté et la conception d'un mode d'accompagnement	2x2 jours
<b>La médiation sociale et culturelle par les pairs (jeunes ou jeunes majeurs)</b> au sein d'un quartier, d'un établissement ou des structures accueillant des jeunes	3 jours
<b>La formation des professionnels à la médiation sociale et culturelle</b>	5 jours en deux modules
<b>La formation des tuteurs de stage</b>	2x2 jours
<b>L'accompagnement des jeunes majeurs en situation de désinsertion sociale ou à risque</b>	selon les caractéristiques des jeunes
<b>Comment <u>associer</u> d'une façon active, réaliste et authentique la personne en situation de handicap à l'accompagnement de son autonomie et comment l'associer à l'élaboration de son projet</b>	2 x 2 jours

<i><b>individualisé ( alors qu'elle est limité en élaboration et en écriture)</b></i>	
<p><b>L'aide à la mise en place d'un véritable conseil de la jeunesse</b></p> <p>Optimiser les conditions permettant la prise de parole des jeunes, aller jusqu'au bout de leur compréhension et les laisser "innover", inventer des voies spécifiques dont ils sont les véritables auteurs et compositeurs</p>	20 heures
<i><b>L'approche pédagogique et éducative spécifique pour les enseignants spécialisés</b></i>	Selon les thématiques et programmes sur demande
Construire un plan d'observation pertinent applicable pour élaborer un projet individualisé ou pour rédiger un rapport	3x2 jours
Le projet individualisé dans le dispositif institutionnel : de l'admission à la sortie ou à l'orientation	3x2 jours
L'accompagnement éducatif en Foyer ou institution spécialisée conception; principes d'application; opérationnalité des réponses	4 jours
<p>Accompagnement <b>VAE</b> - en vue d'obtenir les diplômes suivants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Diplôme d'état d'éducateur spécialisé</li> <li>-Diplôme d'éducateur de jeunes enfants</li> <li>-Diplôme de Moniteur éducateur</li> <li>-Diplôme d'état d'assistant social</li> <li>-Diplôme de conseiller en économie familiale et sociale</li> <li>-Diplôme d'éducateur en milieu scolaire ( diplôme calédonien)</li> <li>-CAFERIUS</li> </ul>	cela dépendra du niveau - en principe 20h à 30h
<i><b>L'accompagnement à une véritable démarche d'insertion socio-professionnelle</b></i> pour les jeunes sortis du système scolaire et les jeunes majeurs en situation de risque de marginalisation précoce	2x2 jours



<b>Accompagner d'une façon éducative et pédagogique la petite enfance</b> (Crèche, aide maternelle, assistante maternelle, familles d'accueil, maîtres exerçant dans les zones sensibles ...)	3 jours
<b>Concevoir et élaborer un véritable règlement d'établissement</b> à finalité éducative et contribuant à l'installation d'un cadre structurant.	2x2 jours
<b>La sanction plutôt que la punition - l'orientation plutôt que l'exclusion - un moyen éducatif et de prévention favorisant la responsabilisation du jeune</b>	2x2 jours
<b>L'inclusion des personnes en difficultés ou en situation de handicap</b> dans les différents espaces sociaux (école, entreprise, association....) - : La distinction majeure entre inclusion et insertion	selon la demande

### **1.4 Agrément, Habilitation, évaluation**

<b>Intitulés des formations</b>	Nombres de jours Nombres d'heures modules
<b>L'agrément des assistantes maternelles : élaborer une procédure et des outils d'évaluation ;</b> conduire les entretiens et rédiger un rapport circonstancié pour donner un avis	5 jours ; un module de 3 jours et un module de 2 jours (30 heures)
<b>L'agrément des candidatures à l'adoption ;</b> la définition des critères d'évaluation; l'entretien de recueil d'information, la rédaction du rapport (méthodes , techniques et outils)	5 jours
<b>L'évaluation qualitative des prestations de service</b> au sein d'un	3x2 jours

service , établissement à caractère éducatif et/ou social : la définition des critères qualitatifs ; le mode de recueil et de traitement des informations ; la rédaction du rapport	
<b><i>L'action éducative en Internat ou résidence scolaire</i></b> : un concept et des méthodes à repenser ; des pratiques à innover	2x2 jours
<b><i>Agréer et accompagner les familles d'accueil en placement familial des personnes en situations de handicap ;</i></b> L'entretien d'agrément et la formalisation d'un rapport. Améliorer le suivi et l'accompagnement des familles d'accueil	5 jours
<b><i>L'évaluation interne de la qualité des prestations offertes par l'établissement ou le service</i></b>	3x2 jours

### ***1.5 Formations destinées aux cadres***

<b>Intitulé des formations en direction d'une équipe de cadres</b>	Nombre de jours  Nombre d'heures  (Constituer un groupe 5 min)
<b><i>L'encadrement technique des équipes des professionnels</i></b> exerçant des  Missions éducatives, médico-sociales ou de l'insertion	4 jours

<p><b><i>L'identification du champs des responsabilités des différents cadres situés à différents niveaux de la hiérarchie et exerçant des responsabilités croisées</i></b> dans une institution à mission éducative, médico-sociale ou de l'insertion .</p>	<p>2 jours</p>
<p><b><u>La formation des directeurs d'internat - responsable éducatifs ou chef de service éducatif</u></b> portant sur :</p> <p><i>-les champs de compétences spécifiques du cadre éducatif - la gestion de la tenue de son poste dans une institution (programme1)</i></p> <p><i>-le management des équipes : comment prendre soin d'une équipe et créer des bonnes conditions d'exercice des métiers (programme 2)</i></p> <p><i>-l'encadrement technique des équipes : comment assister techniquement et méthodologiquement les équipes (programme 3)</i></p> <p><i>-La construction des procédures et outils institutionnels - la gestion et l'animation des réunions - l'évaluation du personnel ...(programme 4)</i></p>	<p>Chaque programme est indépendant ; choix d'un ou plusieurs programmes</p> <p>à condition de constituer un groupe de 5 minimum.</p> <p>Programme 1 : 3 jours</p> <p>Programme 2 : 3 jours</p> <p>Programme 3 : 5 jours</p> <p>Programme 4 : 4 jours</p>
<p><b><i>Le pilotage d'un projet éducatif innovant</i></b> - ou la mise en place de projets expérimentaux :</p> <p>Méthodologie et procédure de l'expérimentation.</p>	<p>2x2 jours</p>
<p><b><i>Formation des cadres à la maîtrise des écrits professionnels</i></b> (formation à l'encadrement technique) ; comment valider techniquement les écrits des professionnels produits sous la responsabilité d'un service ou d'une institution</p>	<p>2x2 jours</p>

<p><b><i>L'entretien annuel d'évaluation des professionnels</i></b> un support dynamique de management des équipes et de mise en motivation des professionnels ; un moyen permettant à chaque professionnel d'élaborer son projet professionnel personnel et son projet de carrière professionnel</p>	<p>3 jours</p>
<p><b><i>La gestion des crises et des conflits au sein d'une équipe de professionnels</i></b></p>	<p>2x2 jours</p>

## **II. Les prestations d'accompagnement**

2.1 **L'accompagnement à la VAE** peuvent s'effectuer pour les diplômes suivants (Habilitation [DFPC](#))

- Diplôme d'éducateur spécialisé
- Diplôme d'état d'assistant social
- Diplôme conseil en économie familial et sociale
- Diplôme d'éducateur en milieu scolaire (diplôme calédonien)
- CAFERIUS (certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale)
- Diplôme de moniteur éducateur (diplôme calédonien)

**2.2. L'analyse des pratiques professionnelles dans une perspective D'amélioration individuelle et institutionnelle**

(voir sur le site en détail)

**2.3 Conseil et coaching individuel des cadres**

**2. Accompagnement à l'élaboration et à la formalisation des projets individualisés dans le dispositif institutionnel**

Mise en place d'une méthodologie, des outils et des procédures

## 2.6 Recherche-action

**Définition** : La recherche action est une forme de recherche qui poursuit conjointement deux objectifs: production de connaissances et changement de la réalité par l'action.

Appliquée dans notre champ, la recherche action consiste ainsi à accompagner un établissement, un service ou une institution dans l'élaboration d'une conception favorisant une ou plusieurs actions pertinentes et innovantes :

D'une façon générale, les productions conceptuelles s'appliquent à :

- ***L'élaboration et la formalisation d'un projet d'établissement ou de service ou institutionnel dans une logique résolument innovante selon la mission confiée à cet établissement et conformément à la réglementation en vigueur***
- **Accompagnement à l'élaboration et à la formalisation des projets individualisés dans le dispositif institutionnel**

Mise en place d'une méthodologie, des outils et des procédures

- ***L'accompagnement d'un projet de restructuration ou de réorientation d'un établissement***
- ***L'évaluation d'un projet d'établissement ( lors d'une échéance imposée par les autorités de tutelle) afin de l'inscrire dans une logique dynamique du progrès***
- ***La mise en place d'un dispositif institutionnel d'élaboration, de formalisation et d'évaluation d'un projet individualisé (généralement assez complexe des lors que beaucoup de professionnels interviennent individuellement et collectivement sur un usager individuellement pour élaborer le projet individualisé)***
- ***L'élaboration d'un référentiel de service ou un référentiel des pratiques professionnelles ; ( plus opérationnalisant qu'un projet d'établissement ) et délimitant très précisément les différentes caractéristiques des actes professionnels : très utile notamment lorsque ces actes s'inscrivent dans les liens fonctionnels ou avec des partenaires ou avec des collaborateurs (internes ou externes)***
- ***L'accompagnement à la mise en œuvre d'un projet élaboré ( à l'issue de son élaboration et formalisation). Accompagnement à sa réalisation tant sur le plan technique que managérial à partir de fiches actions institutionnellement validées***
- ***L'accompagnement à la mise en place des outils et procédures institutionnels : Rapport d'activités, règlement intérieur et de fonctionnement - la construction du livret d'accueil , du contrat de séjour, d'une charte , d'un dispositif de sanction à finalité éducative ....***

- *La mise en place d'un conseil de la jeunesse ( en m'appuyant sur l'expérience innovante de la DDEC en tant qu'initiateur et référent technique désigné par La direction diocésaine)*
- *La mise en place d'une démarche de médiation sociale et culturel par les jeunes (établissement scolaire , quartier, association de jeunes etc..)*

### **Remarques**

**IL ne s'agit donc pas, à proprement parlé, de formation** ( même si les professionnels se forment implicitement tout en étant accompagnés à l'élaboration et à la formalisation d'un objet)

**La recherche action vise , in finé, la réalisation d'une production institutionnelle ou la mise en place d'un dispositif ou d'une démarche concrète ou d'une procédure qui aura fait l'objet d'un accompagnement par le formateur consultant.**